

« Sage-femme, une profession médicale
pour la santé des femmes »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pénurie de sages-femmes ! Danger imminent dans les maternités !

9 JUILLET 2021

Les sages-femmes sont, par essence, patientes, mais cette patience a des limites, surtout lorsqu'elle met en péril l'organisation des soins qu'elles réalisent auprès des femmes.

La profession de sage-femme va mal, nos maternités vont mal.

L'alerte est donnée depuis de nombreux mois mais elle est latente depuis de nombreuses années.

L'été va être particulièrement périlleux pour la prise en charge des grossesses, des accouchements et des suivis à domicile.

Fait rare, le Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes a aussi récemment tiré la sonnette d'alarme.

Les sages-femmes jeunes diplômées se voient encore proposer des contrats précaires, sur des grilles ancestrales leur offrant un salaire indigne*.

Le constat est clair, les sages-femmes fuient, la profession vit une hémorragie inédite.

Les maternités ne recrutent pas et ne recruteront plus dans ces conditions.

Annoncé dans les suites du Ségur puis repris dans les réponses aux nombreuses questions des parlementaires, **un groupe de travail concernant les salaires** des sages-femmes hospitalières devait débiter au premier semestre 2021.

A ce jour, aucun calendrier n'a été annoncé!

En ville, les sages-femmes, épuisées par ces derniers mois de crise sanitaire et de maltraitance institutionnelle (masques, tests, vaccins), aspirent à un repos estival mérité. Là encore, **pas de remplaçante disponible pour permettre la continuité des soins.**

Ce manque est justifié : des revenus ridicules** pour une disponibilité maximale.

Les perspectives d'augmentation sont réduites à néant par les dernières propositions indignes* de la CNAM dans le cadre de "pseudo négociations" pour un avenant à la convention des sages-femmes axé sur la télémédecine et l'accompagnement postnatal.**

Un rapport de l'IGAS sur la profession était attendu pour juin. **Force est de constater que personne n'en a encore été destinataire.** Il est pourtant très attendu par les sages-femmes qui espèrent que cet état des lieux sera fidèle à la réalité, que les propositions seront ambitieuses et suivies par le

Ministre de la Santé.

Ainsi, nous soutenons les mouvements de contestation initiés dans les nombreuses maternités en difficulté et appelons les sages-femmes de toutes les maternités à se mobiliser :

- limitation du nombre de femmes prises en charge par sage-femme pour assurer leur sécurité,
- réorientation vers d'autres établissements au-delà.

**Les femmes, mères, nouveau-nés sont en DANGER !
Les sages-femmes ne seront pas complices !**

* 1400€ net

**28000€ de revenus annuels en moyenne

***Valorisation pour des consultations longues d'environ 45min : entretien postnatal au cabinet 36€ et pour une séance individuelle de suivi postnatal 27€ (dont environ 50% de charges)

© 2021 ONSSF

ONSSF
38 rue Dunois
75647 PARIS cedex 13
secretariat@onssf.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ONSSF.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue